

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États financiers

***Exercices clos le 31 décembre 2017 et
le 31 décembre 2016***



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Ressources Cartier inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Ressources Cartier inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, les états des résultats, des flux de trésorerie et des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Cartier inc. au 31 décembre 2017 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 afférente aux états financiers, qui indique que les informations comparatives présentées au 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date ont été redressées, et que les informations comparatives présentées au 1^{er} janvier 2016 ont été tirées des états financiers présentés au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date et ont également été redressées.

Les états financiers de Ressources Cartier inc. au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, et pour les exercices clos à ces dates (desquels l'état de la situation financière au 1^{er} janvier 2016 a été tiré), à l'exclusion du redressement décrit dans la note 2 afférente aux états financiers, ont été audités par d'autres auditeurs, qui ont exprimé sur ces états financiers une opinion non modifiée en date du 19 avril 2017.

Dans le cadre de notre audit des états financiers au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date, nous avons audité le redressement décrit dans la note 2 afférente aux états financiers, qui a été effectué pour redresser les informations comparatives présentées au 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date ainsi que les informations comparatives présentées au 1^{er} janvier 2016 (tirées des états financiers au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date). À notre avis, ce redressement est approprié et a été correctement effectué.

Nous n'avons pas pour mission de procéder à un audit ou à un examen des états financiers au 31 décembre 2016, des états financiers au 31 décembre 2015 (non joints au présent rapport) ou de l'état de la situation financière au 1^{er} janvier 2016, ni de mettre en œuvre des procédures concernant ces états autres que celles visant le redressement décrit dans la note 2 afférente aux états financiers. Par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion ni aucune autre forme d'assurance sur ces états financiers pris dans leur ensemble.

Observation

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers, qui indique que Ressources Cartier inc. est toujours au stade d'exploration, donc qu'elle n'a pas de revenus provenant de son exploitation. Par conséquent, la continuité d'exploitation de Ressources Cartier inc. dépend de sa capacité à lever du financement afin de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. Ces conditions, conjuguées aux autres questions exposées dans la note 1, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de Ressources Cartier inc. à poursuivre son exploitation.



Le 23 avril 2018

Montréal, Canada

Ressources Cartier inc.
(société d'exploration)
États de la situation financière

(en \$ canadiens)	31 décembre 2017	31 décembre 2016	1 ^{er} janvier 2016
		(redressé - note 2)	(redressé - note 2)
	\$	\$	\$
Actif			
COURANT			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	15 706 671	5 565 355	912 155
Autres actifs financiers courants (note 5)	31 600	22 713	18 500
Débiteurs (note 6)	242 315	103 091	54 408
Frais payés d'avance	61 813	6 498	14 903
	16 042 399	5 697 657	999 966
NON COURANT			
Immobilisations corporelles	6 944	10 150	24 108
Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (note 7)	13 515 566	10 072 762	9 127 145
TOTAL DE L'ACTIF	29 564 909	15 780 569	10 151 219
Passif			
COURANT			
Fournisseurs et autres créditeurs	437 403	309 413	187 629
Passif lié aux actions accréditives (note 14)	1 700 938	29 654	28 933
	2 138 341	339 067	216 562
NON COURANT			
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés (note 13)	1 741 953	1 230 505	1 106 826
Composante passif de la débenture convertible (note 8)	-	212 110	-
TOTAL DU PASSIF	3 880 294	1 781 682	1 323 388
Capitaux propres			
Capital-actions (note 9)	35 255 308	22 260 938	16 865 599
Bons de souscription (note 9)	2 445 849	2 411 881	2 256 291
Surplus d'apport	2 178 980	1 580 662	1 366 693
Composante capitaux propres de la débenture convertible (note 8)	-	82 971	-
Déficit	(14 220 209)	(12 353 365)	(11 660 752)
Cumul des autres éléments du résultat global	24 687	15 800	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	25 684 615	13 998 887	8 827 831
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	29 564 909	15 780 569	10 151 219

Mode de présentation et continuité de l'exploitation (note 1)
Éventualités et engagements (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration

(Signé) Philippe Cloutier, Administrateur

(Signé) Daniel Massé, Administrateur

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	Nombre d'actions	Capital- actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Composante capitaux propres de la débenture convertible	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2016, tel que reporté précédemment	112 641 129	22 260 938	2 411 881	1 580 662	82 971	(13 195 484)	15 800	13 156 768
Redressement aux exercices antérieurs (note 2)	-	-	-	-	-	842 119	-	842 119
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2016 redressé	112 641 129	22 260 938	2 411 881	1 580 662	82 971	(12 353 365)	15 800	13 998 887
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	(1 866 844)	-	(1 866 844)
Variation de la juste valeur des autres actifs financiers courants	-	-	-	-	-	-	8 887	8 887
Reclassement au résultat net	-	-	-	-	-	-	-	-
Total du résultat global	-	-	-	-	-	(1 866 844)	8 887	(1 857 957)
Émission d'actions nette des frais d'émission et nettes des impôts	53 345 594	11 128 081	-	-	-	-	-	11 128 081
Incidence de la rémunération fondée sur des actions	-	-	-	602 697	-	-	-	602 697
Exercice d'options	35 000	11 029	-	(4 379)	-	-	-	6 650
Émission de bons de souscription	-	-	384 328	-	-	-	-	384 328
Exercice de bons de souscription	8 575 334	1 555 260	(350 360)	-	-	-	-	1 204 900
Conversion de la débenture convertible	2 307 690	300 000	-	-	(82 971)	-	-	217 029
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2017	176 904 747	35 255 308	2 445 849	2 178 980	-	(14 220 209)	24 687	25 684 615
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2015, tel que reporté précédemment	80 425 795	16 865 599	2 256 291	1 366 693	-	(12 366 629)	-	8 121 954
Redressement aux exercices antérieurs (note 2)	-	-	-	-	-	705 877	-	705 877
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2015 redressé	80 425 795	16 865 599	2 256 291	1 366 693	-	(11 660 752)	-	8 827 831
Résultat net de l'exercice, tel que reporté précédemment	-	-	-	-	-	(828 855)	-	(828 855)
Redressement aux exercices antérieurs (note 2)	-	-	-	-	-	136 242	-	136 242
Résultat net de l'exercice redressé	-	-	-	-	-	(692 613)	-	(692 613)
Variation de la juste valeur des autres actifs financiers courants	-	-	-	-	-	-	103 243	103 243
Reclassement au résultat net	-	-	-	-	-	-	(87 443)	(87 443)
Total du résultat global	-	-	-	-	-	(692 613)	15 800	(676 813)
Émission d'actions nette des frais d'émission et nettes des impôts	32 215 334	5 395 339	-	-	-	-	-	5 395 339
Incidence de la rémunération fondée sur des actions	-	-	-	213 969	-	-	-	213 969
Émission de bons de souscription	-	-	155 590	-	-	-	-	155 590
Débenture convertible	-	-	-	-	87 000	-	-	87 000
Frais émission débenture convertible	-	-	-	-	(4 029)	-	-	(4 029)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2016 redressé	112 641 129	22 260 938	2 411 881	1 580 662	82 971	(12 353 365)	15 800	13 998 887

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États des résultats

Exercices clos les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	2017	2016
	\$	(redressé - note 2) \$
Frais d'administration		
Salaires	326 548	363 306
Consultants	13 913	11 645
Rémunération fondée sur des actions-employés (note 10)	412 666	125 202
Rémunération fondée sur des actions-consultants	70 900	48 499
Honoraires	71 208	68 944
Loyer	10 028	16 221
Développement des affaires	343 478	103 857
Assurances, taxes et permis	16 263	14 059
Intérêts et frais bancaires	22 964	27 087
Amortissement des immobilisations	-	3 169
Fournitures de bureau	26 225	20 680
Télécommunications	6 184	5 852
Formation et déplacements	20 547	10 668
Publicité et commandites	30 225	6 711
Information aux actionnaires	50 174	35 518
	1 421 323	861 418
Autres dépenses (revenus)		
Radiation d'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés	494 395	-
Frais d'exploration autres	1 793	20 588
Gain sur cession d'autres actifs financiers courants	-	(87 443)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	(628)
Revenus services contractuels	-	(106 000)
Revenus d'intérêts	(99 141)	(7 820)
	(1 818 370)	(680 115)
Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers différés	(1 818 370)	(680 115)
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés (note 13)	48 474	12 498
Résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires	(1 866 844)	(692 613)
Perte par action		
de base	(0,01)	(0,01)
dilué	(0,01)	(0,01)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		
de base	144 533 390	86 193 050
dilué	144 533 390	86 193 050

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États du résultat global

Exercices clos les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	2017	2016
	<u>\$</u>	<u>(redressé - note 2)</u> \$
Résultat net de l'exercice	(1 866 844)	(692 613)
Éléments qui pourront être reclassés ultérieurement en résultat net :		
Variation de la juste valeur des autres actifs financiers courants	8 887	103 243
Reclassement au résultat net	<u>-</u>	<u>(87 443)</u>
Résultat global de l'exercice attribuable aux actionnaires	<u>(1 857 957)</u>	<u>(676 813)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	2017	2016
	\$	\$ (redressé - note 2)
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net	(1 866 844)	(692 613)
Ajustements pour :		
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés	48 474	12 498
Amortissement des immobilisations corporelles	-	3 169
Rémunération fondée sur des actions-employés	412 666	125 202
Rémunération fondée sur des actions-consultants	70 900	48 499
Radiation d'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés	494 395	-
Gain sur cession d'autres actifs financiers courants	-	(87 443)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	(628)
Intérêts théoriques de la débenture convertible	4 919	10 809
Revenus d'intérêts	(99 141)	(7 820)
Intérêts perçus	85 474	7 165
	(849 157)	(581 162)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(85 130)	(32 732)
Frais payés d'avance	(55 315)	8 405
Fournisseurs et autres créditeurs	(71 842)	15 817
Flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles	(1 061 444)	(589 672)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions	14 785 000	5 716 550
Frais d'émission d'actions	(1 207 484)	(83 979)
Exercice de bons de souscription	1 204 900	-
Exercice d'options	6 650	-
Émission de la débenture convertible	-	300 000
Frais d'émission de la débenture convertible	-	(15 728)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	14 789 066	5 916 843
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Cession d'autres actifs financiers courants	-	99 030
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 690)	(4 370)
Cession d'immobilisations corporelles	-	628
Acquisition d'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés	(3 584 616)	(769 259)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(3 586 306)	(673 971)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	10 141 316	4 653 200
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	5 565 355	912 155
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 4)	15 706 671	5 565 355

Renseignements supplémentaires (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

Incorporation et nature des activités

Ressources Cartier inc. (la « Société ») a été constituée le 17 juillet 2006 à l'origine en vertu de la Partie 1A de la *Loi sur les compagnies du Québec* et est régie depuis le 14 février 2011 par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Son siège social se situe au 1740, chemin Sullivan, Suite 1000, Val-d'Or, Québec. Ses activités comprennent principalement l'acquisition et l'exploration de biens miniers au Canada.

La Société n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables. Bien que, au stade actuel des travaux d'exploration, la Société prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie afin de s'assurer que les titres de propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas les titres de propriété à la Société. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect de dispositions réglementaires.

La recouvrabilité des montants indiqués au titre des propriétés minières et frais d'exploration reportés dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. En date des états financiers, la valeur comptable des propriétés minières et frais d'exploration reportés représente, selon la direction, la meilleure estimation de leur valeur recouvrable nette. Cette valeur pourrait toutefois être réduite dans le futur.

Le 23 avril 2018, le conseil d'administration de la Société a approuvé ces états financiers annuels pour les exercices clos le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2016.

1. Mode de présentation et continuité de l'exploitation

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des « Autres actifs financiers courants » qui sont réévalués à la juste valeur.

Les états financiers ont été préparés selon la méthode de la continuité de l'exploitation, ce qui signifie que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal des activités. La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi à obtenir des fonds nécessaires jusqu'à présent, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. La Société estime disposer de suffisamment de liquidités pour faire face à ses obligations au cours des 12 prochains mois. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement et n'a pas encore généré de revenus d'exploitation. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ces biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens. Les conditions ci-dessus indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les présents états financiers ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des charges et au classement des postes de l'État de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux IFRS. La Société fait appel à des jugements et estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

2. Redressement affecté aux exercices antérieurs

Les informations financières comparatives de la société au 1^{er} janvier 2016 et au 31 décembre 2016 ainsi que pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été ajustés comme suit :

Impôts sur les résultats et impôts miniers différés

Dans les états financiers de l'exercice précédent des 31 décembre 2015 et 2016, la société a inclus des passifs d'impôts sur le revenu différés aux montants de 705 877 \$ et 842 119 \$ respectivement aux impôts sur les résultats et impôts miniers différés à l'état de la situation financière. Ces passifs d'impôts sur le revenu différés se rapportent essentiellement à des écarts temporaires imposables créditeurs liés aux actifs d'exploration et frais d'exploration reportés qui se renverseront soit au moment où ces actifs seront disposés, amortis si la Société passe au stade d'exploitation commerciale, ou si la société cesse ses activités d'exploration et doit abandonner ses actifs. Cependant, les pertes autres qu'en capital au 31 décembre 2016 étaient disponibles pour compenser et réduire ces passifs d'impôts différés. Compte tenu qu'il est attendu que les écarts temporaires imposables se renverseront dans la même période que les pertes autres qu'en capital, il a été déterminé que les actifs d'impôts différés additionnels liés aux pertes autres qu'en capital devraient être reconnus.

Par conséquent, les ajustements suivants ont été apportés aux états financiers comparatifs :

	Montants avant redressement	Redressement	Montants redressés
	\$	\$	\$
État de la situation financière			
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés au 31 décembre 2016	(2 072 624)	842 119	(1 230 505)
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés au 31 décembre 2015 (Présentés au 1 janvier 2016 dans les états financiers actuels)	(1 812 703)	705 877	(1 106 826)
États des résultats			
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés	148 740	(136 242)	12 498
Résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires	(828 855)	136 242	(692 613)
Perte par action de base	(0,01)	(0,00)	(0,01)
États des variations des capitaux propres			
Déficit au début de l'exercice	12 366 629	(705 877)	11 660 752

3. Principales méthodes comptables

3.1. Généralités

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées par les IFRS en vigueur au 31 décembre 2017.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

3.2. Normes, amendements et interprétations de normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que la Société n'a pas adoptés de façon anticipée

À la date d'approbation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

La direction prévoit que les prises de position non encore en vigueur seront adoptées dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais la Société ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.2. Normes, amendements et interprétations de normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que la Société n'a pas adoptés de façon anticipée

IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a apporté des modifications de portée limitée à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, afin de clarifier la comptabilisation de certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation (a) des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie, (b) des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source et (c) d'une modification des termes et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions, et qui est réglée en trésorerie, est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. IFRS 2 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'adoption anticipée est permise. La Société ne prévoit pas d'incidences significatives sur ses états financiers suite à l'adoption de cette norme.

IFRS 15, Produits tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »). Cette norme remplace IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programme de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrat de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opération de troc impliquant des services de publicité*. IFRS 15 s'applique à tous les contrats conclus avec des clients, sauf ceux qui entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. IFRS 15 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'adoption anticipée est permise. La Société ne prévoit pas d'incidences significatives sur ses états financiers suite à l'adoption de cette norme.

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, la version finale de la norme IFRS 9 a été publiée, afin de de remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*. Celle-ci simplifie le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation. La nouvelle norme comprend également de nouvelles exigences en matière de comptabilité de couverture générale et de dépréciation des actifs financiers. La norme doit être appliquée aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'adoption anticipée est permise. Suite à l'application de cette norme, les variations de juste valeur d'actifs financiers détenus pour la vente et évalués à la juste valeur seront enregistrées à l'état des résultats plutôt qu'à l'état du résultat global.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*. La nouvelle norme établit les principes pour présenter l'information au sujet du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des flux de trésorerie provenant d'un contrat de location. Selon la nouvelle norme, le preneur comptabilisera tous les actifs et les passifs provenant d'un contrat de location. La norme doit être appliquée aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise si IFRS 15, *Produits tirés de contrats avec des clients* est appliquée. La Société évalue présentement l'incidence prévue de ces modifications sur ses états financiers.

3.3. Avantages postérieurs à l'emploi et avantages du personnel à court terme

La Société offre des avantages postérieurs à l'emploi par l'entremise d'un régime à cotisations définies qui est un régime en vertu duquel la Société verse des cotisations définies selon un pourcentage du salaire des employés à une entité indépendante. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires aux cotisations définies pendant la période d'emploi. Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées comme une charge lorsque les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces services.

Les avantages du personnel à court terme, notamment le droit aux vacances, sont des passifs courants compris dans les « fournisseurs et autres créditeurs » et sont évalués au montant non actualisé que la Société s'attend à payer.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.4. Rémunération fondée sur des actions-employés

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux consultants des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des options attribuées est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes. La rémunération fondée sur des actions est comptabilisée en dépenses ainsi que dans les frais d'exploration, avec la contrepartie en augmentation du « surplus d'apport ».

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées à la fin de chaque période de présentation ou lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus sont portés au capital-actions. La juste valeur de chaque option est renversée du surplus d'apport au capital-actions.

3.5. Actifs miniers

La Société inscrit au coût ses actifs miniers composés des droits miniers détenus en exclusivité, de participations indivises dans des droits miniers ainsi que des frais d'exploration reportés moins certains recouvrements.

Les frais d'exploration sont capitalisés sur la base de blocs de droits spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les actifs miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés.

Ces coûts seront amortis sur la durée d'exploitation des actifs miniers après le début de la production ou radiés si les actifs miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés.

Les frais d'exploration généraux non liés à des actifs miniers spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

La récupération des montants indiqués au titre des droits miniers et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les droits miniers et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

3.6. Crédits de droits remboursables et crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits remboursables selon la *Loi concernant les droits sur les mines*. Ce crédit de droits remboursables est calculé sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec et comptabilisé comme recouvrement d'impôt aux résultats. En vertu de l'IAS 12 - *Impôt sur le résultat*, les crédits de droits remboursables sont imputés aux impôts différés sur le revenu et impôts miniers lorsque la Société prévoit conserver le bien minier au moment de la mise en production.

De plus, la Société a droit au crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pour les sociétés minières sur les frais d'exploration admissibles engagés. Le crédit d'impôt remboursable pourra atteindre 28 % du montant des frais admissibles engagés. En vertu de l'IAS 20 - *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*, les crédits d'impôts à l'exploration ont été imputés en réduction des frais engagés.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.7. Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des droits miniers, diminués des crédits d'impôts relatifs aux ressources liés à ces dépenses, sont imputés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, droit minier par droit minier, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins les crédits d'impôts relatifs aux ressources et le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un droit minier n'est pas assurée ou si le droit minier était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés au droit minier correspondant sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour s'assurer des titres de ces propriétés d'exploration dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur ces propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant; tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.8. Impôts sur les résultats et impôts miniers

La charge d'impôt est composée des impôts exigibles et des impôts différés. Les impôts sont comptabilisés en résultat sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement au sein des capitaux propres.

Impôts exigibles et impôts miniers

Les actifs et/ou les passifs d'impôts exigibles et d'impôts miniers comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et les périodes de présentation antérieures et qui n'ont pas été réglées à la fin de la période de présentation de l'information financière. La charge d'impôts exigibles se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. La dépense d'impôts miniers se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables et non déductibles. Les impôts exigibles et les impôts miniers sont calculés en fonction des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

Impôts différés et impôts miniers différés

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif fiscal, sur les différences temporelles entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans l'état de la situation financière. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés sans actualisation, sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de la période de réalisation lorsque ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Passifs d'impôts et impôts miniers différés

Les passifs d'impôts et impôts miniers différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Actifs d'impôts et impôts miniers différés

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont examinés à la fin de la période de présentation de l'information financière et sont réduits lorsqu'il n'y a pas de certitude que les bénéfices imposables seront suffisants pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôts différés.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés pour des différences temporelles qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis dans un contexte autre qu'un regroupement d'entreprises.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou passifs d'impôts différés sont comptabilisées à titre de revenu ou de charge d'impôt en résultat, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas, les impôts différés correspondant sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.9. Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour calculer le résultat dilué par action qui est calculé en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les options d'achat d'actions et de tous les bons de souscription potentiellement dilutifs. Dans le calcul, on considère que les options et les bons de souscriptions ont été convertis en actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période de présentation.

3.10. Fonds réservés à l'exploration

La Société obtient des fonds pour faire de l'exploration en vertu de conventions de souscription d'actions accréditives. Ces fonds doivent servir à des dépenses d'exploration admissibles aux cours d'une période pré-déterminée. Si la Société n'engage pas de dépenses d'exploration admissibles, au cours d'une période pré-déterminée, elle sera tenue d'indemniser les détenteurs de ces actions de tous les impôts et autres frais occasionnés par le fait que la Société n'ait pas engagé les dépenses d'exploration requises.

3.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les fonds réservés à l'exploration et les placements à court terme échéant dans un délai de moins de trois mois de leur date d'acquisition.

3.12. Dépréciation d'actifs à long terme

Actifs non financiers

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation à la fin de chaque période de présentation ou lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits d'exploration ont expiré, ou expireront dans un avenir proche et il n'est pas prévu qu'ils soient renouvelés.
- Aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue.
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront.
- Le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de ces actifs est estimée.

Les propriétés minières et les actifs d'exploration et d'évaluation font aussi l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe indiquant que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.12. Dépréciation d'actifs à long terme (suite)

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour effectuer un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation correspond à chaque propriété minière.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte). Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont réparties entre les actifs de l'unité (groupe d'unités) au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

3.13. Contrats de location

Les contrats de location sont traités comme des contrats de location simple lorsqu'ils ne transfèrent pas à la Société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

3.14. Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au prorata des justes valeurs en utilisant la méthode Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

Placements accreditifs

La législation fiscale canadienne permet à une société d'émettre des titres de placement à des investisseurs pour lesquels les déductions fiscales relatives aux dépenses de prospection peuvent être réclamées par les investisseurs et non par la Société. Ces titres de placement sont appelés actions accreditives. La Société finance une portion de ses programmes de prospection par l'émission d'actions accreditives. À la date d'émission des actions, la Société alloue le produit d'émission entre le capital social et l'obligation de remettre les déductions fiscales, qui est comptabilisée en tant que passif lié aux actions accreditives. La Société estime la juste valeur du passif lié aux actions accreditives selon la méthode résiduelle, déduisant le prix du marché d'une action ordinaire au prix d'une action accreditive à la date de clôture du financement. Une société peut renoncer aux déductions fiscales selon ce qui est appelé la « méthode générale » ou la « méthode rétrospective ». Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode générale, que la Société prévoit effectuer la renonciation et qu'elle capitalise les dépenses dans l'année courante, alors la Société comptabilise un passif d'impôt différé, avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé. À ce moment, l'obligation est réduite, avec pour contrepartie un recouvrement d'impôt. Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode rétrospective, la Société comptabilise un passif d'impôt différé, avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé lorsque les dépenses sont effectuées et capitalisées. À ce moment, l'obligation est réduite à zéro, avec pour contrepartie un recouvrement d'impôt. La Société utilise la méthode générale.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.14. Capitaux propres (suite)

Bons de souscription

Les bons de souscription d'actions sont classés dans les capitaux propres dans la mesure où ils correspondent à des dérivés sur les instruments de capitaux propres de l'entité elle-même, qui seront uniquement réglés par la Société en échangeant un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres en échange d'un montant déterminé de trésorerie.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

3.15. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée ou diminuée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour lesquels la juste valeur n'est pas ajustée par les coûts de transactions.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- prêts et créances;
- actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat;
- placements détenus jusqu'à leur échéance; et
- actifs financiers disponibles à la vente.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation des revenus et des charges qui en résulteront, soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global.

Tous les actifs financiers sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque fin de période de présentation de l'information financière. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Tous les revenus et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les « frais d'administration » ou les « autres dépenses (revenus) ».

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie font partie de cette catégorie.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.15. Instruments financiers (suite)

Actifs financiers (suite)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat au moment de la comptabilisation initiale.

Les actifs dans cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés à l'état des résultats. La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe autres que les prêts et créances. Les placements sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance si la Société a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance.

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il existe une indication objective que le placement a subi une perte de valeur, déterminée en fonction des notations externes de crédit, l'actif financier est évalué à la valeur actuelle des flux de trésorerie estimatifs futurs. Tout changement apporté à la valeur comptable des placements, y compris les pertes de valeur, est comptabilisé à l'état des résultats. La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les titres négociables de sociétés d'exploration minière cotées présentés dans les autres actifs financiers courants. La variation de la juste valeur est inscrite au résultat global. Les dépréciations sont comptabilisées par résultat net, incluant toute variation précédente comptabilisée en autres éléments du résultat global. Toute variation à la baisse subséquente est comptabilisée en résultat net, alors que toute variation à la hausse est comptabilisée en autres éléments du résultat global. Les autres actifs financiers courants sont classés dans cette catégorie.

Passifs financiers

Les autres passifs financiers de la Société comprennent les fournisseurs et autres créditeurs.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Lorsqu'applicables, les dépenses d'intérêts et les variations de juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat sont présentées dans les « frais d'administration » ou dans les « autres dépenses (revenus) ».

3.16. Monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.17. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations et des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, passifs et des charges ainsi que les jugements et estimations les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Dépréciation d'actifs à long terme

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable. La direction revoit régulièrement la valeur comptable de ses actifs miniers aux fins de dépréciation. Chaque année, la Société procède à une révision du potentiel géologique de chacun de ses titres miniers. Le but de cette révision est d'abandonner ceux ayant le plus faible potentiel de découverte. Tous les montants engagés sur les droits miniers abandonnés sont passés à l'état des résultats de l'exercice (note 3.12).

Dépense de rémunération fondée sur des actions et juste valeur des bons de souscription

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération fondée sur des actions et pour estimer la juste valeur des bons de souscription, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie prévue des options ainsi que les extinctions prévues. Le modèle utilisé par la Société est le modèle Black-Scholes.

Impôts sur les résultats et impôts miniers différés

L'évaluation des impôts sur les résultats à payer et des actifs et passifs d'impôt différé exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans le cadre de l'interprétation et de l'application des lois fiscales pertinentes. Le montant réel au titre de l'impôt sur le résultat est établi de manière définitive uniquement au moment du dépôt de la déclaration de revenus et de son acceptation par les autorités pertinentes, soit après la publication des états financiers.

3.18. Nouvelles méthodes comptables

IAS 7, Tableau des flux de trésorerie,

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par IASB en janvier 2016. Les modifications visent à exiger que les entités fournissent des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. L'adoption de IAS 7 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Aux 31 décembre 2017 et 2016, la trésorerie et équivalents de trésorerie et l'encaisse réservée à l'exploration incluent un compte bancaire à intérêt et un autre sans intérêt, comme suit :

	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	\$	Taux d'intérêt	\$	Taux d'intérêt
1) Compte à intérêt	15 580 188	0,75 %-1,20 %	900 042	0,75 %-0,80 %
2) Compte bancaire sans intérêt	126 483	-	4 665 313	-
Total	15 706 671		5 565 355	

La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent 4 327 388 \$ (138 385 \$ en 2016) de fonds qui doivent être dépensés en frais d'exploration admissible avant le 31 décembre 2018 (31 décembre 2017 en 2016).

5. Autres actifs financiers courants

Titres négociables de sociétés d'exploration minière cotées, détenus pour la vente, évalués à la juste valeur

31 décembre 2017	31 décembre 2016
\$	\$
31 600	22 713

6. Débiteurs

Crédit de droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources
Taxes à la consommation

31 décembre 2017	31 décembre 2016
\$	\$
67 119	26 691
175 196	76 400
242 315	103 091

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

(en \$ canadiens)

Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés

	MacCormack ⁽¹⁾	Mine Chimo	Wilson	Cadillac Extension	Benoist ⁽²⁾	Fenton ⁽³⁾	Total
<i>% de participation</i>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	Option 50 %	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Propriétés minières							
Solde au 31 décembre 2016	252 756	107 024	72 000	3 715	622 723	14 371	1 072 589
Additions	-	-	-	-	115 000	10 000	125 000
Radiations	(45 885)	-	-	-	-	-	(45 885)
Solde au 31 décembre 2017	206 871	107 024	72 000	3 715	737 723	24 371	1 151 704
Frais d'exploration reportés							
Solde au 31 décembre 2016	3 297 601	517 046	177 769	2 195 497	2 349 809	462 451	9 000 173
Additions							
Géologie	296	288 768	115 785	11 901	20 967	76 115	513 832
Forage	-	1 342 285	740 496	154 344	98	777 524	3 014 747
Frais de bureau de l'exploration	-	4 268	1 116	756	89	705	6 934
Arpentage et chemins d'accès	-	119 625	24 266	2 433	10 126	-	156 450
Location et entretien carothèque	-	10 142	3 058	775	420	1 852	16 247
Droits, taxes et permis	1 608	3 130	3 128	2 230	2 980	414	13 490
Amortissement des améliorations locatives et mobilier et équipement, liés à l'exploration	-	3 174	936	-	-	788	4 898
Rémunération à base d'actions	-	78 031	23 230	-	-	17 870	119 131
Total frais d'exploration reportés	1 904	1 849 423	912 015	172 439	34 680	875 268	3 845 729
Radiation frais d'exploration reportés	(448 510)	-	-	-	-	-	(448 510)
	(446 606)	1 849 423	912 015	172 439	34 680	875 268	3 397 219
Crédits d'impôts	-	(5 803)	(7 972)	(14 975)	(3 802)	(978)	(33 530)
Additions nettes de l'exercice	(446 606)	1 843 620	904 043	157 464	30 878	874 290	3 363 689
Total frais d'exploration reportés au 31 décembre 2017	2 850 995	2 360 666	1 081 812	2 352 961	2 380 687	1 336 741	12 363 862
Total des actifs d'exploration et frais d'exploration reportés au 31 décembre 2017	3 057 866	2 467 690	1 153 812	2 356 676	3 118 410	1 361 112	13 515 566

Toutes les propriétés minières de la Société sont situées dans le nord-ouest du Québec.

⁽¹⁾ À la suite d'une analyse des travaux effectués afin d'évaluer le potentiel futur de chacune des propriétés de la Société, une partie des projets de MacCormack a été abandonnée, représentant 14 titres miniers. Par conséquent, les portions de propriétés pour ces droits miniers ainsi que les frais d'exploration qui s'y rattachent ont été radiés pour des montants respectifs de 45 885 \$ et 448 510 \$.

⁽²⁾ La Société a procédé au rachat d'une tranche de 1,1 % de royauté sur la propriété Benoist pour une somme de 75 000 \$ comptant et 40 000 \$ en actions. Il reste 0,1 % de royauté.

⁽³⁾ La Société a réalisé toutes les conditions lui permettant de gagner un intérêt de 50 % dans la propriété Fenton.

La Société est assujettie à des royautés sur certaines propriétés.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

(en \$ canadiens)

Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (suite)

% de participation	Cadillac						Total
	MacCormack	Mine Chimo	Wilson	Extension	Benoist	Fenton	
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	Option 50 %	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Propriétés minières							
Solde au 31 décembre 2015	252 756	107 024	-	3 297	622 723	10 121	995 921
Additions	-	-	72 000	418	-	4 250	76 668
Solde au 31 décembre 2016	252 756	107 024	72 000	3 715	622 723	14 371	1 072 589
Frais d'exploration reportés							
Solde au 31 décembre 2015	3 238 208	220 267	-	1 889 011	2 322 647	461 091	8 131 224
Additions							
Géologie	53 508	29 049	159 961	75 724	15 119	1 025	334 386
Forage	-	231 979	4 653	160 276	49	-	396 957
Frais de bureau de l'exploration	-	2 762	1 702	5 851	208	-	10 523
Arpentage et chemins d'accès	53	8 773	3	30 430	3 528	-	42 787
Location et entretien carothèque	-	10 022	6 598	18 072	55	-	34 747
Droits, taxes et permis	5 533	1 524	747	2 588	2 043	622	13 057
Amortissement des améliorations locatives et mobilier et équipement, liés à l'exploration	2 404	4 167	1 377	5 616	1 595	-	15 159
Rémunération à base d'actions	7 610	11 553	2 728	13 137	5 240	-	40 268
Total frais d'exploration reportés	69 108	299 829	177 769	311 694	27 837	1 647	887 884
Crédits d'impôts	(9 715)	(3 050)	-	(5 208)	(675)	(287)	(18 935)
Additions nettes de l'exercice	59 393	296 779	177 769	306 486	27 162	1 360	868 949
Total frais d'exploration reportés au 31 décembre 2016	3 297 601	517 046	177 769	2 195 497	2 349 809	462 451	9 000 173
Total des actifs d'exploration et frais d'exploration reportés au 31 décembre 2016	3 550 357	624 070	249 769	2 199 212	2 972 532	476 822	10 072 762

Toutes les propriétés minières de la Société sont situées dans le nord-ouest du Québec.

La Société est assujettie à des royautés sur certaines propriétés.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

8. Débenture convertible

Le 25 mai 2016, la Société a souscrit à une débenture convertible au montant de 300 000 \$ à un taux d'intérêt de 8,20 % (taux d'intérêt effectif de 18 %). La débenture est convertible au gré du détenteur en tout temps et à un prix de conversion de 0,13 \$ l'action ordinaire. La Société peut forcer la conversion du principal à un prix par action majoré d'une prime de 30 % sur le moindre de ce qui suit : a) le dernier cours de clôture des actions de la Société avant l'émission de la débenture; ou b) la moyenne pondérée des actions de la Société pendant une période de 20 jours précédant l'émission de la débenture. La débenture est remboursable à la valeur nominale plus les intérêts courus et impayés. La débenture vient à échéance le 25 mai 2021. Le 28 février 2017, en accord avec les détenteurs, la Société a procédé à la conversion de la débenture au prix de conversion de 0,13 \$ l'action ordinaire. Au total 2 307 690 actions ont été émises pour une somme de 300 000 \$. De plus, des intérêts courus total de 18 763 \$ ont également été payés comptant. Au 31 décembre 2017, le solde de la composante passif de la débenture convertible est nul (212 110 \$ au 31 décembre 2016) et se détaille comme suit :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Produit de l'émission	300 000	300 000
Composante passif à la date d'émission	(213 000)	(213 000)
Frais d'émission	(4 029)	-
Conversion de la débenture en actions ordinaires	(82 971)	-
	-	87 000
Composante passif à la date d'émission	213 000	213 000
Frais d'émission	(11 699)	(11 699)
Intérêts théoriques cumulatifs	15 728	10 809
Conversion de la débenture en actions ordinaires	(217 029)	-
Composante passif	-	212 110

9. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes et participantes

	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		\$		\$
Solde au début de l'exercice	112 641 129	22 260 938	80 425 795	16 865 599
Actions émises et payées				
Acquisitions de propriétés (n) (q)	50 000	10 000	300 000	34 250
Placements privés (d) (f) (i) (j) (k) (l) (p)	27 250 000	7 007 500	25 700 334	4 752 710
Placements privés accreditifs (c) (g) (m) (o)	25 910 000	7 777 500	6 215 000	808 250
Renonciation des déductions fiscales liées aux actions accreditives (c) (g) (m) (o)	-	(2 466 700)	-	(105 450)
Conversion de la débenture (h)	2 307 690	300 000	-	-
Rachat d'une royauté (e)	135 594	40 000	-	-
Exercice d'options (a)	35 000	11 029	-	-
Exercice de bons de souscription (b)	8 575 334	1 555 260	-	-
	64 263 618	14 234 589	32 215 334	5 489 760
Frais d'émission	-	(1 240 219)	-	(94 421)
Solde à la fin de l'exercice	176 904 747	35 255 308	112 641 129	22 260 938

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

9. Capital-actions (suite)

(a) Au cours de l'exercice, la Société a émis 35 000 actions ordinaires à un prix de 0,19 \$ pour un total de 6 650 \$ suite à des exercices d'options dont la juste valeur de l'action ordinaire était de 0,295 \$ au moment de l'exercice.

(b) Au cours de l'exercice, la Société a émis 5 650 000 actions ordinaires à un prix de 0,13 \$, 175 000 actions ordinaires à un prix de 0,14 \$, 2 083 334 actions ordinaires à un prix de 0,15 \$ et 667 000 actions ordinaires à un prix de 0,20 \$ pour un total de 1 204 900 \$ suite à des exercices de bons de souscription dont la juste valeur de l'action ordinaire variait entre 0,19 \$ et 0,35 \$ au moment des exercices.

(c) Émission d'actions accréditatives le 5 décembre 2017

Le 5 décembre 2017, la Société a complété un placement privé réalisé par l'intermédiaire de Sprott Capital Partners. (le « placeur pour compte »). La Société a émis 13 030 000 actions accréditatives au prix de 0,33 \$ chaque action accréditative pour un produit brut total de 4 299 900 \$. Dans le cadre du placement, le placeur pour compte a reçu une commission en espèce égale à 6 % du produit brut reçu par la Société, plus des bons de souscription de courtier, équivalent à 6 % du nombre d'actions accréditatives vendues. Chaque bon de souscription de courtier permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,27 \$ pour une période de 24 mois suivant la date de clôture. Des frais d'émission de 499 573 \$ ont réduit le capital-actions.

La Société a renoncé aux déductions fiscales reliées aux actions accréditatives, ce qui a réduit de 1 693 900 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditatives.

(d) Émission d'actions ordinaires le 5 décembre 2017

Le 5 décembre 2017, la Société a complété un placement privé réalisé par l'intermédiaire de Sprott Capital Partners (le « placeur pour compte »). La Société a émis 5 000 000 d'actions ordinaires au prix de 0,20 \$ chaque action pour un produit brut total de 1 000 000 \$. Dans le cadre du placement, le placeur pour compte a reçu des bons de souscription de courtier, équivalent à 6 % du nombre d'actions ordinaires vendues. Chaque bon de souscription de courtier permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,27 \$ pour une période de 24 mois suivant la date de clôture. Des frais d'émission de 50 000 \$ ont réduit le capital-actions.

(e) Rachat d'une royauté le 31 mai 2017

Le 31 mai 2017, la Société a procédé au rachat d'une tranche de 0,2 % d'une royauté auprès de deux investisseurs sur la propriété Benoist. Au total 135 594 actions ordinaires ont été émises pour une somme de 40 000 \$. Des frais d'émission de 302 \$ ont réduit le capital-actions.

(f) Émission d'actions ordinaires le 30 mai 2017

Le 30 mai 2017, la Société a complété un placement privé réalisé par l'intermédiaire de Canaccord Genuity Corp. et Paradigm Capital Inc. (les « placeurs pour compte »). La Société a émis 22 250 000 actions ordinaires au prix de 0,27 \$ chaque action pour un produit brut total de 6 007 500 \$. Dans le cadre du placement, les placeurs pour compte ont reçu une commission en espèces égale à 6 % du produit brut reçu par la Société, plus des bons de souscription de courtier, équivalent à 6 % du nombre d'actions ordinaires vendues. Chaque bon de souscription de courtier permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,27 \$ pour une période de 18 mois suivant la date de clôture. Des frais d'émission de 650 874 \$ ont réduit le capital-actions.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

9. Capital-actions (suite)

(g) Émission d'actions accréditatives le 20 mars 2017

Le 20 mars 2017, la Société a complété un placement privé réalisé par l'intermédiaire de Paradigm Capital Inc. (le « placeur pour compte »). La Société a émis 12 880 000 actions accréditatives au prix de 0,27 \$ chaque action accréditative pour un produit brut total de 3 477 600 \$. Dans le cadre du placement, le placeur pour compte a reçu une commission en espèce égale à 7 % du produit brut reçu par la Société, plus des bons de souscription de courtier, équivalent à 7 % du nombre d'actions accréditatives vendues. Chaque bon de souscription de courtier permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,27 \$ pour une période de 24 mois suivant la date de clôture. Des frais d'émission de 400 521 \$ ont réduit le capital-actions.

La Société a renoncé aux déductions fiscales reliées aux actions accréditatives ce qui a réduit de 772 800 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditatives.

(h) Conversion de la débenture le 28 février 2017

Le 28 février 2017, en accord avec les termes contractuels de la débenture, la Société a procédé à la conversion de la débenture au prix de conversion de 0,13 \$ l'action ordinaire. Au total 2 307 690 actions ont été émises pour une somme de 300 000 \$. De plus, des intérêts courus total de 18 763 \$ ont également été payés comptant.

(i) Émission d'actions ordinaires le 22 décembre 2016

Le 22 décembre 2016, la Société a complété un placement privé totalisant 4 500 000 \$. Au total, la Société a émis 22 500 000 actions au prix de 0,20 \$ chaque action. Des frais d'émission de 34 429 \$ ont aussi réduit le capital-actions.

(j) Émission d'actions ordinaires le 2 septembre 2016

Le 2 septembre 2016, la Société a complété un placement privé totalisant 100 050 \$. Au total, la Société a émis 667 000 unités (les « unités ») au prix de 0,15 \$ par unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire au prix de 0,15 \$ l'action et d'un bon de souscription, chacun permettant à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,20 \$ pour une période de 12 mois suivant la date de clôture. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 27 347 \$. Des honoraires d'intermédiation de 8 % ont été payé à Raymond James Ltd. dans le cadre de ce placement. Des frais d'émission de 12 922 \$ ont aussi réduit le capital-actions.

(k) Émission d'actions ordinaires le 17 août 2016

Le 17 août 2016, la Société a complété un placement privé totalisant 150 000 \$. Au total, la Société a émis 1 250 000 unités au prix de 0,12 \$ par unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire au prix de 0,12 \$ l'action et d'un bon de souscription, chacun permettant à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,15 \$ pour une période de 12 mois suivant la date de clôture. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 63 250 \$. Des frais d'émission de 4 904 \$ ont aussi réduit le capital-actions.

(l) Émission d'actions ordinaires le 12 août 2016

Le 12 août 2016, la Société a complété un placement privé totalisant 100 000 \$ avec SIDEX, s.e.c. Au total, la Société a émis 833 334 unités au prix de 0,12 \$ par unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire au prix de 0,12 \$ l'action et d'un bon de souscription, chacun permettant à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,15 \$ pour une période de 12 mois suivant la date de clôture. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 36 083 \$. Des frais d'émission de 5 862 \$ ont aussi réduit le capital-actions.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

9. Capital-actions (suite)

(m) Émission d'actions accréditatives les 9 et 13 juin 2016

Les 9 et 13 juin 2016, la Société a complété deux tranches d'un placement privé, de type accréditif, totalisant 416 500 \$ réalisé auprès d'investisseurs qualifiés, d'amis et de partenaires d'affaire, consistant en 2 975 000 unités au prix 0,14 \$ par unité. Pour la première tranche du placement, la Société a payé un honoraire d'intermédiation en espèces égal à 7 % du montant du placement et a émis 175 000 bons de souscription non transférables permettant de souscrire à 7 % du nombre total d'actions émises au prix de 0,14 \$ l'action pour une période de 18 mois suivant la date de la clôture. Les honoraires d'intermédiation ainsi que les bons de souscriptions sont partagés à part égale entre Marquest Asset Management Inc. et Industrielle Alliance valeurs mobilières inc. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 13 250 \$. Des frais d'émission de 29 636 \$ ont aussi réduit le capital-actions.

La Société a renoncé aux déductions fiscales reliées aux actions accréditatives ce qui a réduit de 89 250 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditatives.

(n) Émission d'actions ordinaires le 9 juin 2016

Le 9 juin 2016, la Société a émis 250 000 actions ordinaires en vertu de la convention d'option permettant d'acquérir un intérêt indivis de 100 % dans le projet Wilson.

(o) Émission d'actions accréditatives le 10 mai 2016

Le 10 mai 2016, la Société a complété un placement privé, de type accréditif, réalisé auprès d'investisseurs qualifiés, d'administrateurs, d'amis et de partenaires d'affaires, consistant en 405 unités pour un montant de 405 000 \$. Pour ce placement privé accréditif, chaque unité, au prix de 1 000 \$, est composée de 8 000 actions ordinaires accréditatives. Par conséquent, la Société a émis un total 3 240 000 actions accréditatives au prix de 0,125 \$ pour un produit brut total de 405 000 \$. Des frais d'émission de 4 710 \$ ont aussi réduit le capital-actions.

La Société a renoncé aux déductions fiscales reliées aux actions accréditatives ce qui a réduit de 16 200 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditatives.

(p) Émission d'actions ordinaires le 10 mai 2016

Le 10 mai 2016, la Société a complété un placement privé réalisé auprès d'investisseurs qualifiés, d'un dirigeant et d'un ami, consistant en 45 unités pour un montant de 45 000 \$. Pour ce placement privé, chaque unité, au prix de 1 000 \$, est composée de 10 000 actions ordinaires et de 10 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,13 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture. Par conséquent, la Société a émis un total 450 000 actions au prix de 0,10 \$ pour un produit brut total de 45 000 \$. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 15 660 \$. Des frais d'émission de 1 958 \$ ont aussi réduit le capital-actions.

(q) Le 16 septembre 2014, la Société a prolongé l'entente avec SOQUEM INC. pour une période de trois années additionnelles prolongeant l'échéance au 19 mars 2018.

Les 19 mars 2012, la Société a émis 50 000 actions ordinaires en vertu de la convention d'option permettant d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans le projet Fenton. La Société doit aussi investir 1 500 000 \$ en travaux d'exploration avant le 19 mars 2018 et payer 50 000 actions ordinaires à chaque date d'anniversaire. De plus, la Société avait un engagement ferme d'investir un montant de 500 000 \$ en travaux d'exploration la première année, ce qui a été complété au cours de cette période. La Société a émis 50 000 actions ordinaires à SOQUEM INC. au premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième anniversaires de la signature de la convention. SOQUEM INC. est l'opérateur des travaux. Suite à l'acquisition d'un intérêt indivis de 50 %, SOQUEM INC. et la Société formeront une coentreprise. Au cours de la période, des frais d'émission de 906 \$ ont réduit le capital-actions.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

9. Capital-actions (suite)

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions qui a été approuvé par les actionnaires. Le nombre maximal d'actions réservées en vertu du régime est de 10 % du nombre d'actions émises et en circulation (sur une base non-diluée). Les options accordées à une seule personne ne peuvent excéder 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation. Les options sont acquises sur une période de 12 mois à compter de la date d'octroi et sont exerçables sur une durée maximale de cinq ans.

Le tableau suivant présente les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation :

	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début	8 970 000	0,16	7 070 000	0,18
Émises - employés	3 075 000	0,25	2 000 000	0,15
Émises - consultants	250 000	0,30	500 000	0,17
Exercées	(35 000)	0,19	-	-
Expirées	(785 000)	0,25	(600 000)	0,44
En circulation à la fin	11 475 000	0,18	8 970 000	0,16
Exerçables à la fin	9 212 500	0,17	7 095 000	0,16

Le tableau suivant résume certaines informations sur les options d'achat d'actions en circulation :

Prix	Options en circulation au 31 décembre 2017			Options exerçables au 31 décembre 2017		
	Nombre d'options	Durée de vie moyenne pondérée (années)	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options	Durée de vie moyenne pondérée (années)	Prix de levée moyen pondéré \$
0,10 \$ à 0,20 \$	8 400 000	3,02	0,14	7 200 000	2,70	0,14
0,21 \$ à 0,30 \$	3 075 000	3,15	0,28	2 012 500	2,50	0,27
0,10 \$ à 0,30 \$	11 475 000	3,06	0,18	9 212 500	2,66	0,17

La juste valeur moyenne des options octroyées a été estimée selon le modèle Black-Scholes à 0,21 \$ par option (0,10 \$ en 2016) à partir des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2017	2016
Taux d'intérêt sans risque	1,17 %	0,81 %
Volatilité prévue	112 %	113 %
Taux de dividende prévu	néant	néant
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	5 ans	5 ans

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, le total de la rémunération fondée sur des actions est de 602 697 \$ (213 969 \$ en 2016). Un montant de 483 566 \$ (173 701 \$ en 2016) est présenté dans l'état des résultats et un montant de 119 131 \$ (40 268 \$ en 2016) est présenté dans l'état des frais d'exploration reportés.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

9. Capital-actions (suite)

Bons de souscription

Le tableau suivant présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription :

	31 décembre 2017			31 décembre 2016		
	Nombre	Prix de levée moyen \$	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)	Nombre	Prix de levée pondéré \$	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)
En circulation au début	8 775 334	0,14	0,49	6 198 000	0,14	1,23
Attribués - placements privés	-	-	-	3 375 334	0,15	0,74
Attribués - placeur pour compte	3 318 400	0,27	1,33	-	-	-
Exercés	(8 575 334)	0,14	-	-	-	-
Expirés	-	-	-	(798 000)	0,20	-
En circulation à la fin	3 518 400	0,26	1,27	8 775 334	0,14	0,49
Exercés à la fin	2 436 600	0,26	0,98	6 198 000	0,14	0,49

Lors de l'émission, les bons de souscription sont assujettis à un délai de détention statutaire de 4 mois et 1 jour.

Les bons de souscription en circulation se détaillent comme suit :

<u>Date d'expiration</u>	<u>Prix</u> \$	<u>Nombre</u>
Mai 2018	0,13	200 000
Novembre 2018	0,27	1 335 000
Mars 2019	0,27	901 600
Décembre 2019	0,27	1 081 800
		3 518 400

La juste valeur moyenne des bons de souscription octroyés au cours de l'exercice a été estimée selon le modèle Black-Scholes à 0,12 \$ par bon de souscription (0,08 \$ en 2016) à partir des hypothèses suivantes :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Taux d'intérêt sans risque	0,96 %	0,59 %
Volatilité prévue	97 %	119 %
Taux de dividende prévu	néant	néant
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	1.8 an	2 ans

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

10. Rémunération du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit :	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Salaires et honoraires	621 787	513 227
Coûts de la sécurité sociale	37 071	46 482
Rémunération fondée sur des actions-employés	531 797	165 470
Régimes à cotisations définies	10 591	17 987
	1 201 246	743 166
Moins : salaires capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	(414 412)	(239 063)
Charge au titre des avantages du personnel	786 834	504 103

11. Flux de trésorerie

Renseignements supplémentaires	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de financement et d'investissement		
Émission d'actions pour l'acquisition de propriétés minières et de royalties	50 000	34 250
Frais d'émission inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	10 365	10 442
Amortissement des immobilisations corporelles viré aux frais d'exploration reportés	4 898	15 159
Frais d'exploration reportés inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	188 239	95 526
Rémunération fondée sur des actions-employés imputée aux frais d'exploration reportés	31 171	40 268
Crédits d'impôts à l'exploration portés en diminution des frais d'exploration reportés	33 530	20 759
Renversement de la provision des droits miniers	22 618	-

12. Instruments financiers

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2017, la Société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt puisque ce sont tous des éléments à court terme.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

12. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Analyse du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses engagements de frais d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions au moyen de financements privés et de financements accréditifs.

Tous les passifs financiers viennent à échéance dans moins de 12 mois.

Sensibilité au risque de crédit

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, comme le résume le tableau suivant :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 706 671	5 565 355
Autres actifs financiers courants	31 600	22 713
Valeur comptable	15 738 271	5 588 068

Aucun actif financier de la Société n'est garanti par un instrument de garantie ou par une autre forme de rehaussement de crédit.

Le risque de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des fonds réservés à l'exploration, est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

Juste valeur des instruments financiers

La Société définit la hiérarchie des évaluations à la juste valeur en vertu de laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés, non ajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques. Le niveau 2 inclut les données autres que les prix visés au niveau 1 qui sont observables par l'actif ou le passif, directement ou indirectement et le niveau 3 inclut les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables. Les actions cotées sont classées selon le niveau 1.

La valeur comptable de la trésorerie et équivalent de trésorerie, des fonds réservés à l'exploitation, des fournisseurs et autres créiteurs se rapproche de la juste valeur en fonction de la date d'échéance rapprochée.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

13. Impôts sur les résultats et impôts miniers différés

Le rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec avec la charge d'impôts figurant dans les états financiers, se détaille comme suit :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers	(1 818 370)	(680 115)
Charge d'impôts selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,8 % (26,5 % au 31 décembre 2016)	(487 324)	(180 229)
Frais d'exploration actions accréditives	1 372 960	290 141
Droits miniers	(36 413)	(1 085)
Dépenses non déductibles aux fins fiscales	136 701	48 366
Frais d'émission d'actions sans incidence sur les résultats	(67 426)	(29 189)
Variation de la provision pour moins-value	(65 274)	1 189
Variation des taux d'impôts futurs	(14 401)	19 205
Gain sur cession d'autres actifs financiers courants	-	(16 138)
Utilisation pertes latentes des années antérieures	-	(13 842)
Réalignement de la provision impôts futurs 2016	6 927	-
Autres	(1 860)	(1 191)
	843 890	117 227
Prime actions accréditives	(795 416)	(104 729)
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés	48 474	12 498

Aux 31 décembre 2017 et 2016, la Société a accumulé, aux fins de l'impôt fédéral et provincial, des pertes autres que des pertes en capital qui peuvent être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs et qui expirent comme suit :

Année d'expiration	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial
	\$	\$	\$	\$
2025	8 387	7 530	8 387	7 530
2026	5 699	4 765	5 699	4 765
2027	524 066	521 001	524 066	521 001
2028	725 416	718 518	725 416	718 518
2029	724 776	720 746	724 776	720 746
2030	955 459	952 206	955 459	952 206
2031	792 271	777 709	792 271	777 709
2032	1 114 872	1 100 591	1 114 872	1 100 591
2033	865 813	842 225	865 813	842 225
2034	808 358	800 904	808 358	800 904
2035	697 789	694 214	697 789	694 214
2036	584 553	580 931	622 151	616 005
2037	1 064 954	1 053 537	-	-
	8 872 413	8 774 877	7 845 057	7 756 414

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

13. Impôt sur les résultats et impôts miniers différés (suite)

Actif d'impôts différé non reconnu

Les actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés, car il n'est pas probable que des bénéfices imposables futurs soient disponibles et à l'encontre desquels des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt non utilisés pourraient être imputés. Les actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés à l'égard des éléments suivants :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	1er janvier 2016
	\$	\$	\$
		(redressé)	(redressé)
Pertes autres qu'en capital	1 194 420	1 226 628	1 227 351
Frais d'émission d'actions	-	31 888	18 007
Actif financier disponible à la vente	48 151	49 329	61 298
	1 242 571	1 307 845	1 306 656

Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés se détaillent comme suit:

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	1 ^{er} Janvier 2016
	\$	\$	\$
		(redressé)	(redressé)
Immobilisations corporelles	54 156	72 914	65 849
Débeture convertible	-	6 791	-
Pertes autres qu'en capital	1 176 070	842 119	705 877
Frais d'émission d'actions	361 957	-	-
Actif d'impôts différés	1 592 183	921 824	771 726
Actif d'exploration et frais d'exploration reportés	(3 334 136)	(2 152 329)	(1 878 552)
Passif d'impôts différés	(1 741 953)	(1 230 505)	(1 106 826)

Variation des impôts différés

	Solde au 31 décembre 2016	Comptabilisé en résultats	Comptabilisé dans les capitaux propres	Solde au 31 décembre 2017
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	72 914	(18 758)	-	54 156
Propriétés minières	(5 094)	5 094	-	-
Frais d'exploration reportés	(2 147 235)	(1 186 901)	-	(3 334 136)
Débeture convertible	6 791	(6 791)	-	-
Pertes autres qu'en capital	842 119	333 951	-	1 176 070
Frais d'émission d'actions	-	-	361 957	361 957
Total	(1 230 505)	(873 405)	361 957	(1 741 953)

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

13. Impôt sur les résultats et impôts miniers différés (suite)

Variation des impôts différés

	Solde au 31 décembre 2015 (tel que reporté précédemment)	Comptabilisé dans les capitaux propres (redressement - note 2)	Solde au 31 décembre 2015 redressé	Comptabilisé en résultats	Solde au 31 décembre 2016
	\$	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	65 849	-	65 849	7 065	72 914
Propriétés minières	(9 105)	-	(9 105)	4 011	(5 094)
Frais d'exploration reportés	(1 869 447)	-	(1 869 447)	(277 788)	(2 147 235)
Débeture convertible	-	-	-	6 791	6 791
Pertes autres qu'en capital	-	705 877	705 877	136 242	842 119
Total	(1 812 703)	705 877	(1 106 826)	(123 679)	(1 230 505)

14. Éventualités et engagements

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ses dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale aurait un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

De plus, les règles fiscales concernant les placements accréditifs fixent des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs; ou
- un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Si la Société n'engage pas de dépenses d'exploration admissibles, elle sera tenue d'indemniser les détenteurs de ces actions de tous les impôts et autres frais occasionnés par le fait que la Société n'ait pas engagé les dépenses d'exploration requises.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la Société a reçu un montant de 7 777 500 \$ (821 500 \$ au 31 décembre 2016) à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle renoncera aux déductions fiscales. Le solde non dépensé de 4 327 388 \$ est présenté comme « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

La Société a renoncé à des déductions fiscales en rapport avec ces financements accréditifs et un passif lié aux actions accréditatives totalisant 2 466 700 \$ qui a été enregistré au moment des émissions. La direction est tenue d'engager des dépenses d'exploration admissibles avant le 31 décembre 2018. La portion non amortie du passif lié aux actions accréditatives est de 1 700 938 \$ au 31 décembre 2017.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

14. Éventualités et engagements (suite)

Contrats de location

La Société loue ses bureaux en vertu d'un bail expirant en mars 2021. La Société loue un véhicule en vertu d'un bail venant à échéance en octobre 2020.

Les paiements minimaux futurs de location simple s'établissent comme suit :

	Paiements minimaux exigibles au titre de la location		
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Total
	\$	\$	\$
31 décembre 2017	39 496	87 410	126 906
31 décembre 2016	41 722	117 000	158 722

Les frais au titre de la location comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière totalisent 42 988 \$ (61 812 \$ au 31 décembre 2016). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Depuis le 1^{er} juillet 2016, la Société a procédé à la réduction de ses espaces locatifs, ce qui a permis une modification au présent bail et à une réduction des coûts de location. Le contrat de location de la Société contient une option de renouvellement.

15. Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration, le président, le vice-président et le chef des finances. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires et honoraires incluant les primes et avantages	521 581	368 474
Coûts de la sécurité sociale et cotisations pour régime de retraite	47 779	46 576
Total des avantages à court terme du personnel	569 360	415 050
Rémunération fondés sur des actions-employés	491 054	150 158
Total de la rémunération	1 060 414	565 208

Au cours de l'exercice 2017, un des principaux dirigeants a exercé 35 000 options attribuées dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions (aucun en 2016).

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(en \$ canadiens)

16. Informations à fournir concernant le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne et d'entreprendre des acquisitions ciblées. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions et acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière.

Le capital de la Société se compose de capitaux propres. Le capital de la Société est principalement affecté au financement des frais d'exploration et à des acquisitions de propriétés minières. Afin de gérer efficacement ses besoins en capital, la Société a mis en place une planification rigoureuse et un processus budgétaire pour l'aider à évaluer les fonds requis et s'assurer qu'elle a les liquidités suffisantes pour rencontrer ses objectifs au niveau des opérations et de la croissance.

La Société est confiante que sa situation actuelle de capital disponible et sa capacité de financement lui permettront de poursuivre les travaux d'exploration futurs et le développement de ses propriétés minières pour les 12 prochains mois.

La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accreditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour des dépenses d'exploration. La Société a des fonds réservés à l'exploration de 4 327 388 \$ au 31 décembre 2017 (138 385 \$ au 31 décembre 2016).

Au 31 décembre 2017, les capitaux propres sont de 25 684 615 \$ (13 998 887 \$ au 31 décembre 2016).

17. Événements subséquents

Le 1^{er} mars 2018, la Société a annoncé qu'elle avait complété ses engagements pour l'acquisition de 50 % des intérêts de la propriété Fenton. SOQUEM Inc. et la Société forment maintenant une coentreprise afin de poursuivre l'exploration de la propriété pour laquelle aucune royauté n'a été octroyée.